

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LOUDES**

Nombre de conseillers

En exercice : **15**

Présents : **10**

Votants : **11**

L'an deux mil vingt-six le : **17 juillet à 19h00**

Le Conseil Municipal de la commune de Loudes s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Laurent BARBALAT** - Maire –

Date convocation : 10 juillet 2026

Présents : Mesdames-Messieurs Naaïma DEGAÏCHIA ; Fabrice GRANIER ; Cathie MOREL ; Mr Gaith DEGAÏCHIA ; Marie-Christine CELLIER ; Mr Francis CHAUTARD ; Mr Cyril ALMÉRY ; Mme Chloé PEREIRA ; Mme Anaïs GAUTHIER ; Conseillers Municipaux.

Absentes excusées : Mme Léa CHAPELON procuration Mme Naaïma DEGAÏCHIA ;

Absents : Mr Julien VALLET ; Mr Didier GALLARD ; Mr Jordane LESIEUR ; Mr Lionel LEGRAND ;

Secrétaire : Mr Gaith DEGAÏCHIA

Délibération 40-2026

**Objet : Désignation d'un commissaire titulaire et commissaire suppléant à la CLECT
(Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Le Maire informe le Conseil municipal que la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, par délibération du 28/04/2026, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, a déterminé la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Cette commission est renouvelée à chaque nouveau mandat de l'organisme délibérant et doit obligatoirement disposer d'au moins un représentant par commune membre. Il appartient donc à la Commune de Loudes de désigner un commissaire titulaire et commissaire suppléant qui seront appelés à siéger au sein de la CLECT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne :

- Titulaire : **Laurent BARBALAT**
- Suppléant : **Cathie MOREL**

Le 17/07/2026

Le Maire, Laurent BARBALAT



Le 17/07/2026

Le secrétaire, Mr Gaith DEGAÏCHIA

Séance du vendredi 17 juillet 2026